

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PECHE A LA MOUCHE

Promotion Nationale

Samedi 6 et Dimanche 7
Juillet 2019

Dossier Compétiteur



Vallée du Haut-Verdon Alpes de Haute-Provence 04



SOMMAIRE

Date de la Compétition	2
Des parcours à découvrir.....	2
Organisation de la Compétition.....	2
Situation Géographique de la Vallée du Haut-Verdon	3
Communes concernées par la compétition	3
Lieu d'accueil et de regroupement des compétiteurs	4
Personnes à contacter.....	5
Les Organiseurs.....	5
Soutien général à l'organisation.....	5
Appui technique et logistique	5
Déroulement de la Compétition.....	6
Nombre de compétiteurs attendus	6
Cartographie Générale du Parcours	8
Hébergements	9
Hébergement labellisé pêche.....	9
Fiche d'inscription Championnat de France de Pêche à la Mouche 2019 (promotion nationale) – Vallée du Haut-Verdon	10
Frais d'inscription à la compétition	11
Frais de participation au repas	11
Droit à l'image.....	12
Règlement de la compétition	13
Interdiction de pêche	13
Homologation des truites.....	13

Date de la Compétition

Pour cette première édition, une manche du Championnat de France de Pêche à la mouche, Promotion Nationale aura lieu dans la Vallée du Haut-Verdon le :

Samedi 6 et le Dimanche 7 Juillet 2019

Des parcours à découvrir

L'AAPPMA la Truite du Haut-Verdon travaille assidûment à la protection des milieux aquatiques en partenariat avec la Fédération Départementale de Pêche. Depuis quelques années de nombreuses opérations ont été lancées pour comprendre et orienter la gestion des populations de truites fario. C'est pourquoi nous tenons à mettre en valeur ce patrimoine halieutique exceptionnel et le partager avec des pêcheurs sportifs passionnés de compétition et de pêche à la mouche en NO-KILL. Si les conditions de pêche le permettent nous espérons que vous prendrez du plaisir dans notre magnifique vallée.

Un aperçu en image d'une magnifique truite capturée et relâchée par le Président de l'AAPPMA la Truite du Haut-Verdon



Un aperçu en image de la vallée du Haut-Verdon



Organisation de la Compétition

Le retour d'une compétition de pêche à la mouche dans la Vallée du Haut-Verdon est né de la volonté de l'AAPPMA la Truite du Haut-Verdon. Les membres actifs de l'association permettent de rendre possible cet évènement. Notre réseau associatif bénéficie des conseils pratiques et logistiques de la Fédération Française des Pêches Sportives Commission Mouche. Enfin cette compétition ne pourrait voir le jour sans l'expertise et la contribution du Club de Pêche à la Mouche du Pays Dignois représenté par M. Enjalbal Robert.

AAPPMA Truite du Haut-Verdon



Fédération Française des Pêches Sportives Commission Mouche



Club Mouche du Pays Dignois

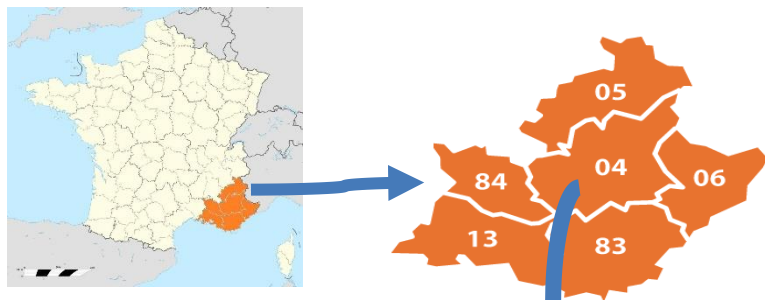


Fédération des Alpes de Haute-Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



Situation Géographique de la Vallée du Haut-Verdon

Localisation Vallée du Verdon en France (Cartographies Internet)



Vallée du Verdon (Cartographie Office de Tourisme de Colmars les Alpes)



Communes concernées par la compétition

La compétition aura lieu sur la rivière Verdon entre les communes de Thorame Haute en aval et la commune d'Allos en Amont. Au total 5 communes sont concernées par l'évènement :

- La Commune de Thorame Haute
- La Commune de Beauvezer
- La Commune de Villars Colmars
- La Commune de Colmars les Alpes
- La Commune d'Allos.

Limite Amont

Commune d'Allos, Lieu-dit de la Baumelle



Limite Aval

Commune de Thorame Haute, Pont du Lys



Lieu d'accueil et de regroupement des compétiteurs

A chaque regroupement prévu au cours du weekend, les compétiteurs et l'ensemble des participants sont attendus à la salle des fêtes de Colmars les Alpes. Elle est située à l'intérieur du village fortifié.

Photo : Salle des Fêtes de Colmars les Alpes



Photo : Parking Salle des Fêtes



Cartographie d'accès à la salle des Fêtes

Référence Cartographique : www.geoportail.gouv.fr



Personnes à contacter

Les Organisateurs

Structure	NOM/PRENOM	QUALITE	TELEPHONE PORTABLE	MAIL
AAPPMA La truite du Haut-Verdon 	ISOUARD BENJAMIN	Président	06 71 54 52 22	benji_issouard@yahoo.fr
	BRUNETTI ADRIEN	Trésorier	06 45 61 57 62	brunettia@wanadoo.fr
	GENET CHRISTIAN	Membre du CA	06 42 37 11 63	genetchristian@yahoo.fr
	GIRAUDO JEAN-CHRISTOPHE	Membre du CA	06 21 27 26 04	jcgiraudoo@yahoo.fr
	CARBONE CHRISTINE	Adhérente, Jury et compétitrice mouche		
	CARBONE JEAN-JACQUES	Adhérent et compétiteur mouche		jeanjacquescarbone@gmail.com

Soutien général à l'organisation

Structure	NOM/PRENOM	QUALITE	TELEPHONE PORTABLE	MAIL
Fédération Départementale de Pêche 04 	ENJALBAL ROBERT	RESPONSABLE COMMISSION PECHE SPECIALISEE	06 30 78 77 66	robert.enjalbal@orange.fr
	SOLIER REMY	ANIMATEUR	06 78 88 63 25	fd04.animation@orange.fr
	DELAINE CORENTIN	CHARGE DEVELOPPEMENT	06 45 71 14 44	fd04.corentindelaine@orange.fr

Appui technique et logistique

Structure	NOM/PRENOM	QUALITE	TELEPHONE PORTABLE	MAIL
Fédération Française de Pêches Sportives CM 	TARDY Franck	Responsable des compétitions		sportffpml@gmail.com
	SYNOLD David	Coordinateur	06 89 30 38 46	pnriviereffpml@gmail.com

Structure	NOM/PRENOM	QUALITE	TELEPHONE PORTABLE	MAIL
Club Mouche Pays Dignois 	ENJALBAL Robert	Président, Jury	06 30 78 77 66	robert.enjalbal@orange.fr
	CANO PIERRE	Membre du Club, compétiteur, Jury		pierre.c3@wanadoo.fr
	SABARLY ALAIN	Membre du Club, compétiteur	06 74 09 23 85	buloula.cs@orange.fr

Déroulement de la Compétition

Nombre de compétiteurs attendus

Dans le cadre de cette première édition, le nombre de compétiteurs attendus est limité à 27.

VENDREDI 5 JUILLET 2019

18H00	Accueil des compétiteurs à la Salle des Fêtes de Colmars les Alpes
18H30	Tirage au sort des parcours si plus de 5 compétiteurs présents
19H	Verre de l'amitié offert par la municipalité de Colmars les Alpes

SAMEDI 6 JUILLET 2019

7H00	Petit-Déjeuner
7H30 - 8H00	Rappels généraux : Réglementation, sécurité.... Distribution du matériel de contrôle* Synchronisation des horloges
8H00	Départ vers les lieux de pêche
9H00	Début de la 1^{ère} manche
12H00	Fin de la première manche Distribution des paniers repas. Récupération feuille de marque 1 ^{er} manche Distribution feuille de marque 2 ^{ème} manche
15H30	Début de la 2^{ème} manche
18H30	Fin de la 2^{ème} manche
19H00	Récupération feuille de marque 2 ^{ème} manche Verre de l'amitié offert par l'organisation
20H00	Repas organisé à Colmars les Alpes

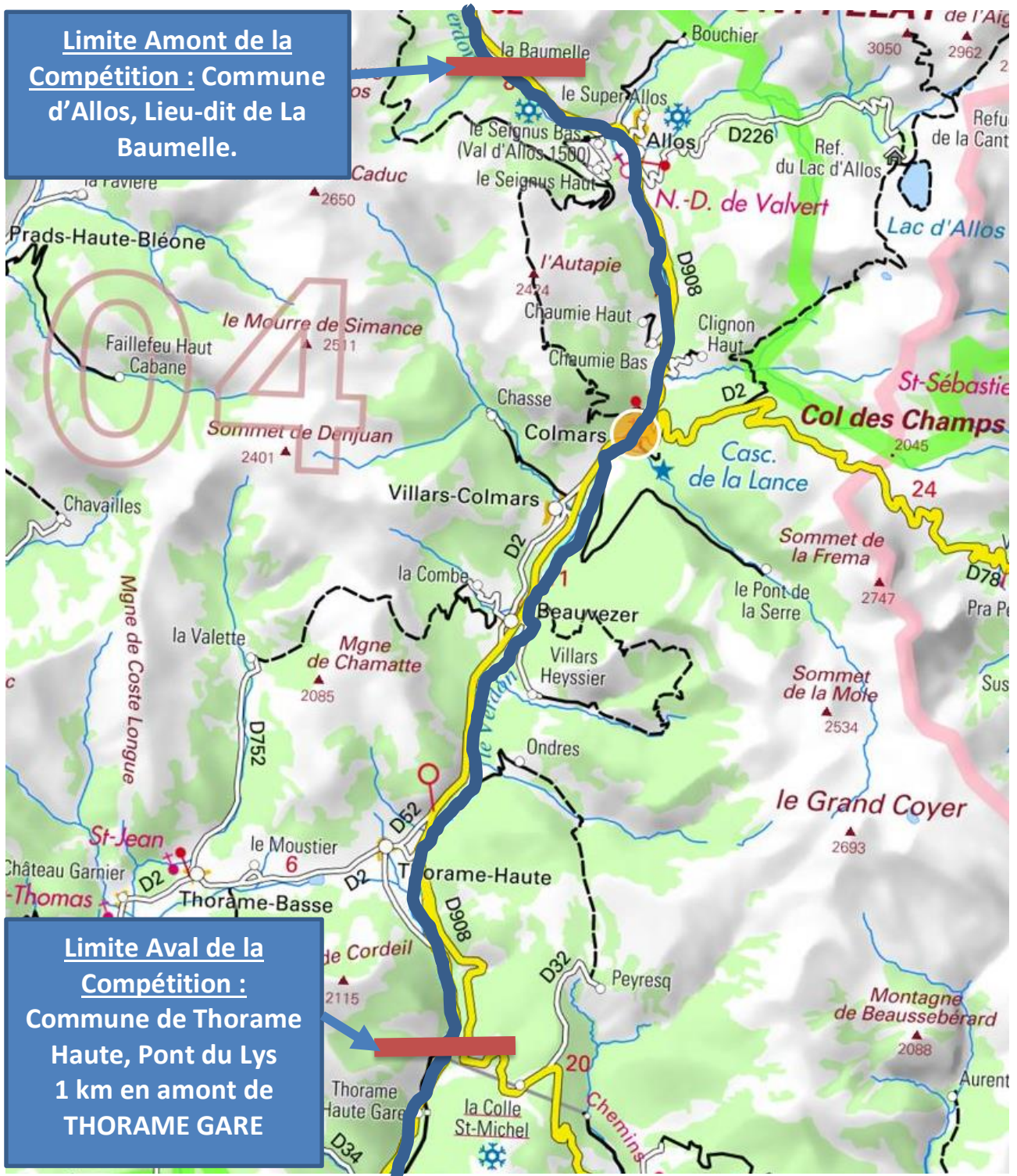
DIMANCHE 7 JUILLET 2019

7H00	Petits déjeuners
7H30 - 8H00	Rappel : récupération du matériel en fin de manche Distribution du matériel de contrôle et feuille de marque
8H00	Départ vers les lieux de pêche
9H00	Début de la 3^{ème} manche
12H00	Fin de la 3^{ème} manche
12H00 – 12H30	Remise des fiches de contrôles Récupération du matériel* Apéritif dinatoire offert par l'organisation
14H00	Discours Proclamation des résultats Remis des prix aux compétiteurs et des lots aux arbitres

- *Une caution de 10€ sera demandée et rendu après récupération du matériel.*


Cartographie Générale du Parcours


Référence Cartographique : www.geoportail.gouv.fr



Hébergements

Nous vous invitons à contacter directement les offices de tourisme de la Vallée du Haut-Verdon. Ils seront à même de vous indiquer le logement qui vous convient le mieux en fonction de votre demande.

Office de Tourisme de Colmars les Alpes				
Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Site Internet
Ancienne Auberge Fleurie	04 370	COLMARS LES ALPES	04 92 83 41 92	http://www.colmarslesalpes-verdontourisme.com/

Office de Tourisme Municipal du Val d'Allos				
Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Site Internet
Place de la coopérative	04 260	ALLOS	04 92 83 02 81	https://www.valdallos.com/

Office de Tourisme de Saint-André les Alpes				
Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Site Internet
Place Marcel Pastorelli	04 170	SAINT-ANDRE LES ALPES	04 92 89 02 39	http://www.saintandrelesalpes-verdontourisme.com/

Hébergement labellisé pêche

A 10 min du village de Colmars les Alpes vous avez la possibilité de découvrir le 1^{er} Hébergement qualifié pêche dans les Alpes de Haute Provence par notre réseau associatif (FNPF – FD04 – AAPPMA Truite du Haut-Verdon) en 2017.

Maison Cairati à Beauvezer 04 370		
Type d'Hébergement	Coordonnées	Labellisation
Maison meublée de 6 à 8 pers	M.GERIN-JEAN Benoit Tel : 04 92 83 95 61 Mail : gerinjean.b@orange.fr	

Hébergement labellisé pêche dans la vallée du Haut-Verdon



Merci de retourner cette fiche d'inscription avant le 1^{er} JUIN 2019

Fédération des Alpes de Haute-Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Par courrier

*3 traverse des eaux chaudes
Bât-B Etoile des Alpes
04 000 Digne les Bains*

Par Mail

fd04.animation@orange.fr

*Fiche d'inscription et dossier à télécharger sur www.peche04.fr à la rubrique de l'AAPPMA la Truite du Haut-Verdon : <http://www.peche04.fr/760-aappma-la-truite-du-haut-verdon.htm>. La Fiche d'inscription peut être remplie directement. **Néanmoins toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception du paiement.***

Informations compétiteur

Nom

Prénom

Adresse mail

Numéro de téléphone

Numéro de licence

Nom du club représenté

Informations arbitre

Nom

Prénom

Adresse mail

Numéro de téléphone

Numéro de licence

Nom du club représenté

Frais d'inscription à la compétition

Les frais d'inscription sont collectés par la Fédération Française des Pêches Sportives Commission Mouche via les billetteries en place sur le site web de la Commission Mouche : <https://www.ffpspeches.fr/mouche/>. Le montant de l'inscription est de 40€.

Frais de participation au repas

Les petits-déjeuners, les apéritifs et une partie du panier repas seront pris en charge par l'organisation. Nous vous proposons d'organiser votre papier repas du Samedi midi ainsi que le repas du Samedi soir. Merci de nous communiquer ces informations le plus tôt possible afin que nous puissions anticiper au mieux l'organisation.

RESERVATION PANIER REPAS DU SAMEDI MIDI

PARTICIPANTS	OUI	NON	QUANTITE	TARIFS	MONTANT
Compétiteur				10€	
Arbitre				10€	
Accompagnants				15€	
SOUS-TOTAL					



RESERVATION REPAS DU SAMEDI SOIR					
PARTICIPANTS	OUI	NON	QUANTITE	TARIFS	MONTANT
<i>Compétiteur</i>				20€	
<i>Arbitre</i>				20€	
<i>Accompagnants</i>				20€	
SOUS-TOTAL					

RESERVATION PANIER REPAS DU SAMEDI MIDI	SOUS-TOTAL	
RESERVATION REPAS DU SAMEDI SOIR	SOUS-TOTAL	
TOTAL		

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'AAPPMA la Truite du Haut Verdon et de l'envoyer avec la fiche d'inscription au siège de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique :

**Fédération des Alpes de Haute-Provence pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique
3 traverse des eaux chaudes
Bât-B Etoile des Alpes
04 000 Digne les Bains**

Droit à l'image

Autorise la Fédération de Pêche 04 et l'AAPPMA la Truite du Haut-Verdon à être titulaire des droits d'images prises par leurs soins durant la période de la compétition (de notre arrivée sur site à la remise des prix). Seules ces images pourront faire l'objet d'une exploitation NON commerciale. Ces photos ne serviront qu'à la promotion de la pêche et dans un but non commercial.

Date et lieu	Signature
--------------	-----------

Fait à.....

le.....

Règlement de la compétition

Pour cette compétition officielle, le règlement FFPS Mouche 2018 en vigueur s'applique. Les licences fédérales doivent être visées par le corps médical. Il est demandé d'avoir un contrôleur « agréé » par compétiteur.

Interdiction de pêche

Conformément au Règlement FFPS Mouche en vigueur, l'entraînement sur les secteurs de la compétition est interdit 15 jours francs avant le début de celle-ci pour les compétiteurs et arbitres de toutes divisions confondues. De ce fait, il est interdit de pêcher les secteurs de compétition à partir du :

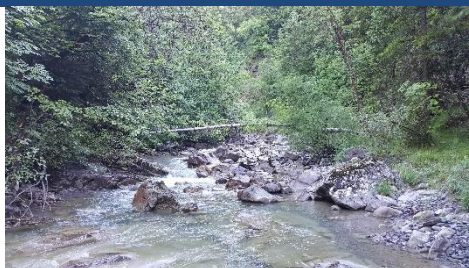
Vendredi 21 Juin 2019

Plusieurs affluents peuvent être intéressants dans l'objectif de préparer votre compétition et découvrir la vallée du Haut-Verdon :

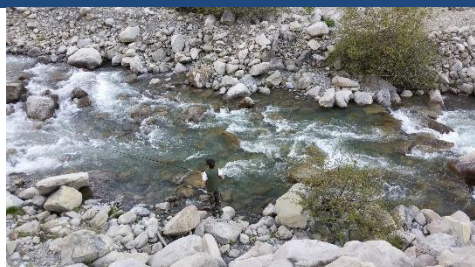
L'issole



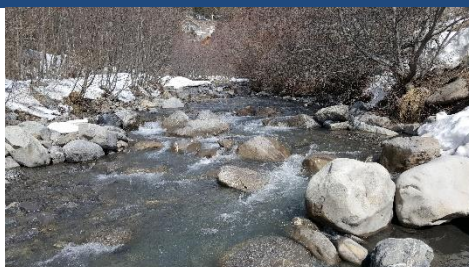
La Chasse



La Lance



Le Bouchier



Le Chadoulin



L'Ivoire



Homologation des truites

Conformément aux articles 13.1 et 13.2, la taille de capture sera de 20cm sur les parcours de compétition. Seules les Truites fario seront homologables.